

Les chanterelles des Mollards (Conte inédit) – FAVJ du 24 octobre 1960 –

(Toute ressemblance avec des personnes vivantes ou ayant vécu est pure coïncidence.)

Il était une fois un fameux restaurateur qui tenait une auberge au Brassus. L'art culinaire et la cueillette des champignons étaient ses deux raisons de vivre. A coups d'exquises spécialités gastronomiques, il avait, pour son plus grand contentement, gagné l'estime des paysans aisés et des industriels du village, et pour son déplaisir, le sobriquet de « Gueuleton ».

Un jour que notre homme cherchait des annamites dans les bois des Mollards, il entendit, non loin de lui, plusieurs petits sons soutenus et modulés dont l'ensemble était très harmonieux. Curieux, il s'en rapprocha à pas de loups et eut tôt fait d'en découvrir l'origine. C'était – de grands sapins en furent témoins – tout une poussée de ravissantes chanterelles dont les fines lamelles, vibrant au moindre souffle, émettaient de vraies mélodies en miniature...

Gueuleton en demeura émerveillé et ne put, pendant de longues minutes, se résoudre à cueillir ces petits trésors polyphoniques. Il le fit toutefois, loin de se douter que c'était folle imprudence, convaincu seulement que de telles giroles seraient particulièrement agréables au palais. Bien entendu, il n'était pas question, pour lui, de confier à âme qui vive le caractère musical de ces végétaux. Même le fou du village n'eut pas cru à son récit. En outre, comme tout champignonneur qui se respecte, il tenait à garder l'endroit secret afin de s'assurer chaque récolte.

Gueuleton en fit donc des omelettes qu'une poignée de convives trouvèrent parfaitement délicieuses. Or, dès le lendemain, une chose extraordinaire se produisit : tous ceux qui avaient mangé de ces champignons se sentirent d'humeur à chanter. Au début on n'y vit aucun mal, mais au bout d'une semaine, quand ils durent constater que cette envie ne les quittait plus et que, par surcroît, elle devenait irrésistible, ils s'en inquiétèrent. Chacun d'eux acquit rapidement la certitude que le phénomène ne pouvait provenir que des chanterelles consommées chez Gueuleton. Mais aucun n'osa, le premier, prononcer quelque accusation.

Les villageois ne manquèrent pas de remarquer pareil changement de mœurs chez certains d'entre eux. Des bruits effrayants, désobligeants, se mirent à circuler à leur sujet.

Persuadé qu'il s'agissait d'une sorte de folie contagieuse, le peuple fut bientôt pris de panique et réclama l'internement des maniaques du chant. Ainsi acculés et tout autant apeurés eux-mêmes, ceux-ci en vinrent à dénoncer le responsable.

Pauvre Gueuleton ! Ce fut en vain qu'il essaya de prouver son innocence en racontant son histoire ; il fut reconnu coupable de sorcellerie. Et comme jadis on ne ménageait guère les farceurs de ce genre, l'infortuné restaurateur fut brûlé vif et son auberge avec lui.

Mesure bien inutile, puisque le « mal », si j'ose ainsi l'appeler, n'en fut nullement vaincu. Il s'avéra même héréditaire.

Et c'est ainsi que, grâce à Gueuleton – paix à ses cendres ! – les victimes des chanterelles enchantées, de père en fils, continuèrent à chanter.

Dazur Lavallée